

### **A. Que signifie le terme Amap ?**

1. Association pour le maintien d'une agriculture de proximité ?
2. Association pour le maintien des artistes et des poètes ?
3. Association pour le maintien d'une agriculture paysanne ?

### **B. Les Amap proposent:**

1. Des fruits et des légumes
2. Uniquement des légumes
3. Tous les produits souhaités, après tout, ce sont les consommateurs qui décident.

### **C. Les aliments produits en Amap sont toujours biologiques.**

1. Vrai
2. Faux

### **D. En milieu urbain, il est quasiment impossible de cultiver en « bio »**

1. Vrai. La trop forte pollution atmosphérique empêche toute labellisation en AB.
2. Faux. Il suffit de ne pas utiliser de pesticides.

### **E. Je me rends à une distribution de paniers quand je le souhaite.**

1. Oui, il suffit de prévenir à l'avance et de payer comptant
2. Oui, un collègue en vacances m'a proposé d'aller récupérer le sien,
3. Non, je m'engage sur une saison complète et je viens chercher mon panier chaque semaine

### **F. Le groupe des consommateurs compose les paniers à venir en début de saison.**

1. Vrai, l'agriculteur est salarié de l'association et sème ce qui est décidé en assemblée général.
2. Vrai et faux. Si la discussion est ouverte entre l'agriculteur et les amapiens, c'est tout de même lui « l'expert »
3. Faux. L'agriculteur est seul maître à bord.

### **G. L'accès aux paniers provenant des Amap reste réservé à une élite.**

1. Vrai. Ce sont toujours les classes les plus aisées et les *bobos* qui lancent ce type d'initiative.
2. Faux. L'Amap doit rendre compte d'une certaine « mixité sociale » pour respecter les engagements de la charte.
3. Vrai et faux. Le paiement par avance de la saison de production reste un handicap pour les familles les plus modestes.

### **H. Comment est calculé le prix du panier ?**

1. Par rapport au marché ...
2. Par le producteur en fonction du coût de sa production
3. Par les amapiens et l'agriculteur en fonction du coût de production mais aussi des revenus du groupe de consommateurs

## **I. En tant qu'Amapien je dois également donner de mon temps**

1. Oui, l'Amap promeut un retour à la terre, l'agriculteur distribue ainsi à chacun une liste de corvées à faire sur l'année en cours.
2. Non. L'amapien même amateur de jardinage ne ferait que gêner l'agriculteur déjà bien occupé

## **J. En hiver, les amapiens sont condamnés à ne manger que du chou**

1. Vrai. C'est ce qui pousse le mieux en cette saison. Pour éviter de se lasser les amapiens animent des ateliers recettes et s'équipent d'un congélateur.
2. Faux. Le producteur n'hésite pas à faire appel à un fournisseur extérieur si les paniers sont vides.
3. Vrai et faux. Si les paniers sont moins variés et / ou moins fournis l'hiver, le talent du producteur et le climat offrent parfois de bonnes surprises.

## REPONSES

A. Association pour le maintien d'une agriculture paysanne

B. Réponse 1 et 2 possible. En général, l'Amap s'associe d'abord avec un maraîcher. Mais un groupe de consommateur peut contracter un accord avec ce même producteur ou un autre pour obtenir des fruits, des produits laitiers et plus rarement de la viande, comme par exemple à Arradon (56) l'engagement moral et financier se fait de la même façon.

C. Réponse 1. Même si beaucoup d'Amap choisissent aujourd'hui une production bio l'agriculteur doit au moins respecter la charte des Amap qui l'engage à utiliser les méthodes les moins nocives pour l'environnement et la santé.

D. Réponses 1 et 2. Le label bio peut s'obtenir dans nos régions fortement urbanisées. Il faut souvent du temps pour convertir une terre en bio (jusqu'à 3 ans) et il existe de nombreuses méthodes pour isoler des jardins de routes fréquentées (plantes dépolluantes etc.)

E. Réponse 3. Pour bénéficier des paniers il faut le plus souvent s'engager sur une année ou plus rarement sur 6 mois. Cet engagement implique également de venir chercher son panier hebdomadaire sur un lieu et une plage horaire précis décidés par le groupe. Le plus souvent le soir et en semaine pour arranger les gens qui travaillent. Si je ne peux récupérer mon panier je suis chargé de désigner quelqu'un pour le faire. C'est là que peut jouer la solidarité entre amapiens.

F. Réponse 2. L'agriculteur et les consommateurs en Amap sont en interaction ils peuvent discuter ensemble des plantations. Mais c'est tout de même l'agriculteur qui fait un diagnostic de départ quant au terrain puis qui optimise celui-ci au fil des saisons. Une relation de confiance doit perdurer entre producteur et consommateur. Le producteur fait toujours le maximum pour que son groupe soit satisfait mais il n'est pas responsable par exemple, des intempéries et autres imprévus.

G. Réponse 3. La charte des Amap contient l'idée de favoriser une meilleure alimentation et un accès à ce type de consommation pour tous. Ceci dit, l'engagement financier de départ (payer une saison à l'avance) peut rendre difficile l'adhésion des familles modestes à l'Amap. Pour y remédier de nombreuses Amap choisissent l'option de la solidarité soit en modulant les prix des paniers soit en permettant un échelonnement, parfois important, des paiements.

H. Réponse 2. C'est le producteur qui fixe le prix du panier selon les coûts de production et de fonctionnement de son exploitation. Il le fait au plus juste. Là encore la relation de confiance joue. Le producteur veut vivre décemment de son activité et d'elle seule, il ne cherche pas à faire des gains extravagants.

I. Ni l'un ni l'autre. Oui. Faire partie d'une association implique un minimum d'investissement. Dans le cas de l'Amap le producteur peut-être amené à solliciter une aide pour diverses activités de fonctionnement. Pour la distribution des paniers par exemple, pour une aide selon les compétences de chacun sur le terrain ou pour les activités pédagogiques qui sont souvent développées dans les Amap. Il faut compter 2 à 3 jours dans l'année qui sont aussi des occasions de se rencontrer (pique-niques, repas festifs, ateliers divers sont régulièrement organisés pour encadrer les activités plus rébarbatives).

J. Réponse 3. Manger des légumes de saison à l'heure où des fraises sont disponibles en hiver peut en décontenancer certains. Mais si les paniers sont moins variés ou moins fournis en hiver. Ils nous ré apprennent à vivre avec les saisons et à cuisiner d'avantage. Certains goûtent pour la première fois certaines variétés oubliées. Nous contribuons ainsi à revenir à une agriculture de proximité et à préserver emplois et ressources naturelles.

## **Pour en savoir plus.**

Les Amap : un nouveau pacte en producteur et consommateurs ? par Claire Lamine  
Ed. Yves Michel 2008

### **Adresses de sites**

<http://www.reseau-ama.org/>

<http://www.agriculturebio.org/>

<http://www.consoglobe.com/annuaires-ecologiques/guide/ama>